



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°195
mars-avril 2017

page 2

vos délégués rendent compte

Comité Technique du 13 mars

CHSCT du 6 mars

CHSCT du 31 mars

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

animateur.trices éducatif.ves

élection PPCR

page 4

ici et ailleurs

toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai

20 ans de féminisme intersyndical

chômage, précarité : halte aux idées reçues !



section Sud Départementaux 35

téléphone : 02 99 02 39 82

mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr

permanence : Rennes-Beaugard

Recherche dialogue, désespérément

Notre numéro précédent s'intitulait « Dialoguons, dialoguons ». Nous y interrogeons l'administration et les élu.es sur leur volonté affichée de dialogue social.

Nous en avons eu un début de réponse lors du comité technique (CT) du 13 mars dernier. Le déroulement en a été particulièrement éloquent. Le partenariat avec les organisations syndicales s'y effiloçait au fur et à mesure de la présentation des dossiers. Pour le premier présenté (réorganisation de la DSI), nous avons rencontré l'administration suffisamment en amont pour nous permettre de recueillir les attentes et inquiétudes des agent.es.



Pour le suivant (réorganisation de la Communication), la réunion partenariale, avec présentation du dossier sur table, avait eu lieu deux semaines avant le CT. Le délai devenait très court pour questionner les agent.es. Enfin, pour le troisième (réorganisation du SAAJ), nous n'avons

même pas été convié.es à une quelconque réunion préalable...

Où sont, dans ces cas-là, les possibilités de discussion et de négociation des projets de l'administration ? Quel rôle cette dernière entend-elle accorder aux représentant.es du personnel ? A chacune de nos remarques, la Présidente du CT s'en est remise à la charte du dialogue social promise depuis quelque temps. Faut-il attendre une formalisation écrite et protocolaire pour comprendre que les syndicats ne sont pas de simples partenaires que l'on invite par obligation à des réunions ? Si l'on attend d'eux de simplement écouter l'administration chanter les bienfaits des réorganisations successives, alors, oui, une simple présentation en CT suffit à respecter le formalisme réglementaire.

Pour SUD, le CT doit avoir une tout autre envergure. C'est le lieu du débat où il doit être possible d'amender les projets. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Le CT reste une simple chambre d'enregistrement où administration et élu.es écoutent poliment les représentant.es du personnel. Si, en plus, aucune discussion partenariale digne de ce nom n'est possible en amont de cette instance, alors, il faudra bien plus qu'une charte pour que le dialogue social devienne une réalité partagée par tou.tes.





vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CT du 13 mars

Bilan de la MAIH (Mission accompagnement individuel et handicap)

SUD voit tout l'intérêt de ce dispositif et souligne la qualité d'écoute et d'accompagnement des (seulement) 2 agentes de ce service. Mais, elles font face à des difficultés : trouver des lieux d'immersion ou des solutions pérennes. Nous préférierions que ce dispositif ait moins de "succès" d'autant que les demandes augmentent à cause de conditions de travail dégradées... Les améliorer par la prévention des risques physiques et psychologiques reste donc notre priorité !

Evolution de l'organisation de la direction des systèmes d'information (DSI)

Ce sujet est travaillé depuis plusieurs mois et à l'heure de valider les choix, des éléments nous manquent : quelles fiches de poste, comment vont s'organiser les remplacements et le travail pendant la période transitoire pendant laquelle vont s'ajouter de nouveaux projets en plus de ceux à poursuivre, quel accompagnement des agent.es... ? En l'absence de réponse, SUD demande un report à un prochain CT. Mme Hakni-Robin entend nos préoccupations mais pense que la réorganisation doit se poursuivre.

Vote : 8 NPPV (SUD et FO), 7 Abstention (CGT et CFDT)

Réorganisation de la fonction communication

Les organisations syndicales ont dû se contenter d'une réunion préalable avec documents remis sur table 15 jours avant le CT. Il s'agit d'une reconcentration des postes alors que la Nouvos les avait répartis dans les pôles : faire et défaire, c'est toujours travailler ! Ce projet a des conséquences importantes pour certain.es agent.es (positionnements hiérarchiques, missions...). Et pour le CT, toujours pas de présentation des fiches de poste, parce qu'elles sont encore en construction, nous dit-on ! **Comment, alors, donner un avis sur un projet non abouti ?...** "Nous faire confiance" répond M. Gillouard.

Vote : 7 NPPV (SUD), 3 Abstention (CGT et FO), 5 Pour (CFDT)

Organisation de la direction de l'assemblée, des affaires juridiques et de la documentation

Summum du dialogue social abouti : point ajouté au dernier moment, sans aucune réunion partenariale préalable. Sans doute est-ce une affaire trop sérieuse pour être laissée à la réflexion des syndicats... ? Au final, l'organigramme ne change pas, à l'exception des intitulés des responsables qui prennent du galon.

Vote : 7 NPPV (SUD), 3 Abstention (CGT et FO), 5 Pour (CFDT)

Transfert de la compétence transport à la Région en application de la loi NOTRe : réorganisation et déménagement du service transport

Contrairement aux transferts pour Rennes Métropole, aucune négociation n'a pu s'engager avec la Région. Une 1^{ère} réunion partenariale ne nous a été proposée que le 6 avril. Sur ce dossier, SUD a voté contre, d'une part en cohérence avec sa position sur la loi NOTRe et ses conséquences, et, d'autre part, en raison de l'absence d'une prime de restructuration pour les agent.es qui subissent ces changements. Sur ce dernier point, le Département, tel Ponce Pilate, s'en lave les mains ! Il considère que ce n'est plus son problème, mais celui du futur employeur.

Vote : Contre à l'unanimité des organisations syndicales

CHSCT du 6 mars

Evolution de l'organisation de la DSI : Présenté pour

information, ce rapport a permis d'aborder les interrogations et les impacts prévisibles sur les conditions de travail de l'organisation retenue. Si les agent.es reconnaissent l'intérêt d'une nouvelle organisation, des inquiétudes subsistent : mise en place précipitée de l'organisation au 1^{er} avril, capacité à assurer à moyens constants le service existant tout en faisant face aux

évolutions attendues de la DSI (développement d'applications, transformation numérique, dématérialisation, open data...) avec la transformation des métiers qu'elles exigent. Les locaux feront l'objet d'une visite CHSCT. La Direction a indiqué vouloir conduire le projet dans une logique participative en tenant compte de la surcharge de travail et des situations individuelles. A suivre de près vu le manque d'éléments (cf. CT du 13 mars). **Pas de vote**

Bilan 2016 démarche QVT : Si, pour SUD, il y a indéniablement des actions en faveur des personnels (collèges, routes,...), pour autant, tout ne relève pas du même niveau d'une démarche qualité de vie au travail (QVT) : certaines relevant de mesures RH ou des prestations sociales (dons de RTT, garantie maintien de salaire...), d'autres, de l'obligation de l'employeur à agir pour la santé et la sécurité des agent.es. L'inventaire à la Prévert ne doit pas cacher qu'il reste encore beaucoup à faire pour les métiers exposés à la pénibilité physique et aux risques psycho-sociaux (ENS et CDAS notamment). **Pas de vote**

Demandes d'enquête CHSCT :

Mission agrément Combourg : SUD avait alerté en novembre

C'est quoi ce CT ?

Pour rappel, le CT est une instance de représentation et de dialogue que l'employeur doit obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Aussi, pour donner un avis, il nous faut l'ensemble des éléments et pouvoir en échanger avec les agent.es. Par exemple, ce n'est pas parce qu'un projet global de réorganisation a été retenu en 2016 que les représentant.es du personnel doivent être écarté.es de sa mise en œuvre les mois suivants !



elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

2016 sur la situation de cette équipe confrontée à de multiples arrêts maladie et un turn-over important des professionnelles engendrant un épuisement des agent.es. **Vote POUR à l'unanimité**

Animateur.trices éducatif.ves agence de Rennes : Faute d'accord au dernier CHSCT, SUD avait de nouveau saisi le CHSCT d'une demande d'enquête. La médiation tentée n'ayant pu aboutir, l'enquête sera finalement mise en œuvre.

Planification des visites CHSCT : Ajout des visites pour la DSI, le CDAS de Kléber, les locaux du service Formation des assistantes maternelles et le collège de Tinténiac. **Vote POUR à l'unanimité**

Risque chimique EMAT : SUD a alerté par courrier le CHSCT sur le risque chimique lié aux poussières toxiques issues du décapage des surfaces des revêtements de sol et des vapeurs. Un point sur la prévention sera fait par l'ASSAT.

CHSCT du 31 mars

Enquête suite à évènement grave : La restitution du cabinet en charge de l'enquête doit permettre de tirer certains enseignements. Il est ainsi préférable d'agir en prévention au niveau RH quand une problématique se pose avec un.e agent.e dans un service et d'accompagner l'encadrement de proximité. La formation des personnels est également indispensable pour analyser les situations de tensions en veillant à recueillir l'ensemble des points de vue et en tenant compte de toutes les dimensions relatives à l'environnement de travail (relation au sein du service, mode de management, organisation rôle et responsabilité). Le recours à un prestataire extérieur indépendant et neutre est aussi gage d'objectivité. **Pas de vote**

Déménagement des services : Suite à la réorganisation, des déménagements vont s'opérer dans les prochains mois au siège avec un regroupement des directions et services dans leur nouveau pôle de rattachement (direction de la communication, délégation à la transformation, direction des moyens généraux) et également un réaménagement des espaces (DRH, pôles dynamiques territoriale et construction et logistique). La mission Mineurs Non Accompagnés et le service Formation des assistantes maternelles connaîtront aussi de nouveaux locaux, au CDAS de Kléber pour l'un et dans une location sur Beauregard pour l'autre. De quoi bien occuper la DMG sur les prochains mois puisque l'échéance est fixée avant l'été ! "Qui précipite ses pas tombe" est l'adage qui a guidé la position de SUD qui ne donne pas d'avis avant les visites CHSCT. **Vote : 5 NPPV (SUD), 5 POUR (CGT, CFDT)**

Visite CHSCT des locaux du service transport : Les agent.es transféré.es à la Région au 1^{er} janvier 2018 seront accueillies dans de bonnes conditions dès avril dans des locaux réhabilités par la Région sur le site des Longchamps à Rennes. Pas d'observations particulières. Une nouvelle visite aura lieu en juin. **Pas de vote**

Enquête accident grave ENS - Agence de St Malo : Cet accident nous rappelle que les agent.es des ENS interviennent sur des opérations techniques avec un risque d'accident élevé. La problématique de l'alerte des secours en zone blanche (non couverte par les réseaux téléphoniques) a été plusieurs fois mise en évidence et nécessite une réponse de l'employeur. Un rapport de l'ASSAT sur les outils de communication sera transmis au CHSCT afin de prendre les dispositions nécessaires (usage d'un téléphone satellite, par exemple). Le port des EPI et la formation au secourisme, indispensables pour les agent.es, ont aussi été rappelés par la Présidente. **Pas de vote**

animateur.trices éducatif.ves

Une réflexion est actuellement en cours sur l'évolution des missions d'animation éducative du Département. Les animateur.trices vont devoir se désengager peu à peu de leurs actions en collèges pour se positionner de plus en plus vers le domaine social. Jusqu'à présent, leur cœur de métier était l'animation multimédia dans le cadre d'actions collectives. Or, avec ce nouveau projet, elles et ils seront bien plus positionné.es sur de l'accompagnement individuel notamment en lien avec les CDAS. Comme souvent dans le cadre de réorganisations, elles et ils regrettent de ne pas avoir été convié.es au projet dès son origine. De plus, ces agent.es de catégorie C souhaitent que les responsabilités exercées soient reconnues et prises en compte.

élection CCPD

Les assistant.es familiaux.les et assistant.es maternel.les sont appelé.es aux urnes du 3 au 10 mai 2017. Elles et ils éliront leurs représentant.es à la Commission consultative paritaire départementale (CCPD), instance examinant les demandes de retrait, de restriction ou de non renouvellement d'agrément.

SUD présente une liste et nos candidat.es assistant.es maternel.les et familiaux.ales s'engagent à :

- être disponibles pour vous rencontrer si vous êtes convoqué.e devant la CCPD, veiller au respect de la procédure et à l'application du droit
- rendre compte de leur mandat (bilan régulier du fonctionnement de la CCPD, analyse de la politique du Département en matière de procédure d'agrément)
- être vigilant.es et réactif.ves quant aux modifications apportées aux critères d'agrément.

Votez et faites voter SUD !



toutes et tous dans la rue le 1^{er} mai !



Cette année le 1^{er} mai revêt un caractère particulier se situant entre les 2 tours de l'élection présidentielle. Les luttes de milliers de salarié.es permettent qu'aujourd'hui, les questions du travail, de la précarité, de la protection sociale, de l'égalité femmes-hommes, des salaires, des services publics et de paix trouvent une place dans le débat public. L'intersyndicale départementale CGT, FO, Solidaires et FSU porte des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les

possibilités de notre époque et les aspirations des travailleur.euses, retraité.es, privé.es d'emplois.

Ensemble, faisons du 1^{er} mai une journée de lutte et de mobilisation pour la paix entre les peuples, le progrès social, la solidarité et les libertés syndicales !

A Rennes, Rassemblement et manifestation 10h30 Place de la mairie

A Fougères, Redon, St Malo et Vitré, selon les modalités définies localement.

20 ans de féminisme intersyndical

A l'initiative de l'intersyndicale Femmes qui regroupe des militant.es de la CGT, de la FSU et de l'Union syndicale Solidaires, tous les ans depuis 1997 se réunissent près de 400 personnes, venues du monde entier, issues du monde de la recherche et du militantisme syndical, associatif, politique. Leurs travaux partent des inégalités vécues par les femmes sur les lieux de travail, en les reliant aux inégalités existantes dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle des femmes.

Ce livre est à la fois un cadeau, une mémoire et une promesse... Un cadeau d'abord, parce qu'il fête les 20

ans des Journées intersyndicales Femmes... Une mémoire, car il permet de traverser 20 ans de combats féministes, de luttes difficiles et de batailles gagnées... Une promesse enfin : quels que soient les vents contraires, il est toujours possible d'étonner la catastrophe et de dégager la route vers un monde différent, où femmes et hommes pourront vivre en égaux, plus libres et plus heureux.



chômage, précarité : halte aux idées reçues !



A l'initiative du Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), 25 organisations syndicales et associatives* se sont rassemblées pour prendre la plume et déconstruire 26 idées reçues qui circulent sur les chômeur.euses et les précaires. Elles démontent les raisonnements fallacieux et stigmatisants, formulent des propositions et des actions concrètes

qui permettent de lutter contre le chômage et la précarité, avec les premier.ères concerné.es, les chômeur.euses, et dans l'intérêt de toute la société.

Page facebook du livre :

<https://www.facebook.com/ChomagePrecarite/>

*AC !, ADIE, APEIS, APF, ATD-Quart Monde, ATTAC, CFE-CGC, CGT, CIP, CNIDFF, le mouvement Colibris, Collectif Roosevelt, Coorace, Crepi, DAL, Emmaüs France, FNARS, France terre d'asile, JOC, MNCP (et les Amis du MNCP-PARTAGE), Pacte civique, Secours catholique, SNU PE-FSU, Solidaires.



information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud

adhérer à Sud

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :